



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CONSEIL NATIONAL POUR LA
DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL

059

DECRET D/ N°___/PRG/CNDD/SGPRG/2009

Portant Nomination du Secrétaire Général d'un Département Ministériel

Le Président de la République

Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement

- ✓ Vu le Communiqué n°001/CNDD/2008 du 23 Décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement, suspension de la Constitution et dissolution du Gouvernement ;
- ✓ Vu le Décret N° 001/CNDD/SGPRG/DU 14 Janvier 2009 portant nomination des Membres du Gouvernement. ;
- ✓ Vu les nécessités de service ;

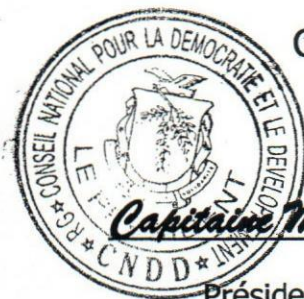
Décète

Article 1^{er}/ Madame **Marie Mansour** Juriste, en service au Ministère des Transports, est nommée Secrétaire Général du même Département, en remplacement de Madame **Rouguy BARRY** appelée à d'autres fonctions.

Article 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera enregistré publié au journal officiel de la république.

20 MARS 2009

Conakry, le 2009



Capitaine Moussa Dadis CAMARA

Président de la République, Chef de l'Etat
Président du Conseil National pour la
Démocratie et le Développement, Commandant
en Chef des Forces Armées.